

Communiqué de presse

La candidature du programme Leader 2015-2020 déposée par le Pays Uzège-Pont du Gard en juin dernier vient d'être sélectionnée par le Conseil Régional Languedoc Roussillon (autorité de gestion). Une enveloppe de **2 350 459,05 €** est attribuée au territoire.

Belle récompense pour la construction collective de cette première candidature !

Pour rappel, ce programme européen soutient la mise en œuvre de stratégies de développement des territoires ruraux organisés. Pendant plus de 10 mois, plus de 140 acteurs publics et privés se sont mobilisés pour la construction de ce dossier sous l'égide du Pays Uzège-Pont du Gard, qui devient aujourd'hui structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) en charge de la mise en œuvre de la stratégie Leader.

C'est sous l'intitulé « *Développer des synergies pour mieux vivre ensemble l'Uzège-Pont du Gard* » que le territoire a souhaité présenter sa stratégie Leader. Celle-ci s'articule autour de 3 axes :

- «*Structurer un tourisme durable*»,
- «*Faire de la créativité un vecteur de développement économique*»
- «*Renforcer les dynamiques solidaires*».

Le contenu détaillé des fiches actions sera rendu public après le conventionnement avec la Région et l'Agence de Services et de Paiements (ASP), qui sécurise juridiquement l'ensemble des dispositifs financiers de ce programme.

Rendez-vous donc dans quelques semaines pour une information plus complète sur les nouvelles possibilités de financements Leader et les démarches à suivre pour les porteurs de projets publics ou privés.

Renseignements :

Pays Uzège-Pont du Gard

2 rue Joseph Lacroix – 30700 Uzès

04.66.22.05.07 – leader@pays-uzège-pontdugard.fr

